

## DOSSIER DE DEMANDE



### Auteur associé et Action culturelle

#### Identification du demandeur :

##### Vous êtes :

- Editeur ou diffuseur :
- Libraire
- Autres (association, bibliothèque, commune, établissement scolaire...)

Nom de la structure porteuse du projet : .....

#### Adresse du siège

social : .....

#### Nom du responsable ou

gérant : .....

#### Tél.

(obligatoire) : .....

E-mail (obligatoire): .....

#### Liste des pièces constitutives du dossier de demande :

**Il comprend un dossier papier en quatre exemplaires et une version électronique.**

- **Quatre lettres de saisine motivées de la structure** adressées respectivement au Président de la Région, au Directeur des Affaires Culturelles du Limousin, et au Président du Centre National du Livre, au Président du Centre Régional du Livre en Limousin.

Ces courriers identiques doivent contenir :

- la nature et le montant de l'aide sollicitée
- la description du projet
- les dates prévisionnelles de début et de fin de l'opération
- **Une lettre de(s) l'auteur(s)** expliquant ses ( leurs) motivations pour s'engager dans le projet de compagnonnage (un feuillet minimum) ;
- **La bibliographie complète du (ou des) auteur(s) associé(s)** : titres, année de publication, coauteurs éventuels et genre littéraire ;
- **S'il y a lieu** : une présentation par l'auteur de son projet d'écriture, accompagnée le cas échéant d'un extrait (trois feuillets ou une planche minimum) ;
- **S'il y a lieu** : copie du contrat de commande liant l'auteur et la structure ;
- **Budget prévisionnel du projet** (faisant apparaître les dépenses et les recettes) et éventuellement les devis correspondants ;
- **Un RIB** (le nom du bénéficiaire et/ou de l'organisme indiqué doivent être rigoureusement identique à ceux du demandeur qui a le statut légal pour déposer le dossier) ;

#### **Pour les sociétés**

- N° SIRET
- Un extrait KBis de moins de trois mois ;
- Les derniers éléments financiers approuvés ;

#### **Pour les associations**

- N° SIRET
- Statuts actualisés
- Liste des membres du Bureau et du Conseil d'Administration (datée sur papier à en-tête)
- Copie de la déclaration en Préfecture ou insertion au Journal Officiel
- Les derniers éléments financiers approuvés
- 
- **Pour les collectivités et établissements publics**
  - Copie de la délibération adoptant le projet et intégrant la demande d'aide aux partenaires publics.
- **Tout document que vous jugerez utile**

Sont déclarés irrecevables et ne peuvent donc être instruits et soumis au comité d'engagement compétent :

- tout projet achevé avant son examen en commission ;
- les actions centrées sur des champs autres que la relation avec un auteur ;
- les actions organisées sans la présence de l'auteur ;
- les actions entrant dans les activités habituelles d'une bibliothèque municipale, d'un centre d'action culturelle, d'une librairie ou de toute structure à vocation culturelle.

Renseignements : Centre Régional du Livre en Limousin

**CALENDRIER DES DEPOTS DE DOSSIERS : sous réserve de modifications**

**1 ère session : 12 février 2016 – décision finale en avril**

**2 ème session : 24 juin 2016 – décision finale en novembre**

**ADRESSE : Centre Régional du Livre en Limousin 13 boulevard Victor-Hugo  
87000 Limoges – tél. 05 55 77 48 46 – e-mail : mathilde.olivier@crl-  
limousin.org**